

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :
en exercice 27

Présents : 21

Votants : 24

OBJET :

N°DCM2024-27

Subventions
exceptionnelles

L'an deux mille vingt-quatre -----

le quatre avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2024

PRESENTS : Marin GAILLARD (Maire, Président) ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Alexandre PESSEY-GIROD, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : François GONON, Laure CHESSEL-BUTTAY, Stéphanie CONTAT.

ABSENTS : Jean-Claude BESSON, Fernand METRAL, Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE : Valérie CHAUVIGNÉ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

➤ Approuve l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes :

- 1.000 € à la Protection Civile de Haute-Savoie au titre de participation à l'acquisition d'un véhicules 9 places destiné à renforcer leurs moyens d'intervention et permettre une réponse plus efficace lors des situations d'urgence ;
- 90 € au Foyer Socio-Educatif du Collège « Les Allobroges » pour participer au séjour linguistique à Barcelone du 17 au 23 mars 2024 pour 2 élèves de Saint-Pierre en classe de 3°.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD



La Secrétaire,
Valérie CHAUVIGNÉ

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous
Préfecture le 11/04/24

Publié le : 11/04/24

Le Maire,
Marin GAILLARD

